

THÈME

1. Mobilités sortantes
2. Mobilité internationale

L'ESSENTIEL

- Témoignage d'une ancienne professeur de CPGE passée par l'ENA pour intégrer l'administration préfectorale.
- Présentation des dispositifs existants au service des mobilités des personnels.
- Intervention du directeur général de l'AEFE. Il en ressort que comparativement aux autres ministères, l'Éducation nationale aide peu ses personnels à aller vers d'autres administrations. L'AEFE recrute de plus en plus par des contrats locaux en rapport avec la baisse des postes attribués à des fonctionnaires de l'Éducation nationale. Le retour en métropole n'est pas toujours facile à vivre

L'AVIS DU SNALC

On s'éloigne à travers cet atelier des points essentiels vus précédemment. L'intérêt était d'illustrer les difficultés que pouvaient rencontrer les fonctionnaires voulant aller dans d'autres administrations ou se reconverter dans d'autres métiers. Tout cela est présenté comme le parcours du combattant, mais des progrès sont annoncés grâce au développement des ressources humaines de proximité. Le SNALC fait depuis longtemps ce constat. Aucun des rares représentants syndicaux encore présent n'a parlé du rôle des syndicats. Le SNALC a rappelé que cela faisait partie des missions d'une organisation syndicale que de renseigner et d'accompagner les personnels dans tous les moments de leurs carrières, tant pour les promotions, les mutations que les reconversions et détachements par exemple. C'est pour cela que le SNALC a pris ses responsabilités en créant mobi-snalc !

La dernière étape sera celle des propositions pour faire la synthèse des 3 ateliers précédents. Certainement la partie la plus intéressante, mais aussi celle où nous n'en doutons pas, nous aurons à connaître quelques propositions qui à défaut d'être innovantes n'en seront pas moins farfelues.